



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur parcs en mars/avril de chaque année (2024 : semaine 11) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel (fin d'année) sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin de l'été 2024** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 19/09/2024 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans **l'Île de Ré**. Les données des huîtres de 2^{ème} année du parc de La Flotte ne sont pas prises en compte dans le cadre de ce suivi saisonnier à cause d'une mortalité anormale liée à un problème technique avant leur mise à l'eau sur parc.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année obtenus à la fin de l'été 2024 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 30 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2023) et de 24 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2023). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	54,0 % (Référence = 53,7 %)	⇒	+14,0 g (Référence = +12,2 g) Poids individuel = 14,5 g	↗
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	14,6 % (Référence = 14,2 %)	⇒	+20,2 g (Référence = +19,3 g) Poids individuel = 37,2 g	⇒
3^{ème} année sur parcs de pousse	17,8 % (Référence = 15,0 %)	↗	+28,2 g (Référence = +21,9 g) Poids individuel = 61,9 g	↗

I. Mortalité

Au mois de septembre 2024, les **mortalités estivales** des **lots de 1^{ère} année** sont **équivalentes** à la valeur de référence acquise depuis 30 ans. Comparativement à l'année précédente, les mortalités estivales sont deux fois plus fortes (24,6 % en septembre 2023). Le parc de **La Mortane** a été le plus touché pour cette classe d'âge, avec 73 % de pertes. Les parcs de **Bourgeois, Chevalier, Viandet, Martray, Ronce, La Flotte** et **Boyard** ont obtenu des valeurs entre 48 % et 65 % de mortalité cumulée à la fin de l'été. Finalement, le naissain disposé à **Mérignac** n'a subi que 37 % de perte entre sa mise à l'eau en mars et le mois de septembre 2024.

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, les **mortalités** mesurées sont également **similaires** à la valeur de référence. Les parcs du **Martray, Boyard, Viandet, Mérignac**, et **Bourgeois** présentent

des pertes de 8 % à 14 %, tandis que les parcs de **La Mortane, Chevalier** et **Ronce** ont perdu entre 18 % et 21 % des huîtres en seconde année d'élevage.

Concernant les huîtres de **3^{ème} année**, les **mortalités** sont **en légère hausse** par rapport aux années précédentes. Ces huîtres ont été déplacées sur les parcs de pousse entre le 05 et le 09 juillet 2024. Les mortalités cumulées mesurées à l'issue de l'été sur les parcs de pousse ont été de 16 % à **La Casse**, 17 % à la **Coupe à Colleau** et de 21 % à **Lamouroux**.

II. Croissance

L'été 2024 est caractérisé par des **croissances** de même ordre ou supérieures aux valeurs de référence.

La croissance des **huîtres de 1^{ère} année** a varié du simple au double en fonction du parc de demi-élevage. Les parcs les moins performants (**La Flotte, Martray, Boyard, Mérignac** et **Bourgeois**) ont obtenu des croissances cumulées de +9,5 g à +12 g depuis le début d'année. A l'inverse, le gain de poids mesuré sur ce lot au niveau des parcs de **Ronce, Chevalier, La Mortane** et **Viandet** est compris entre +17 g et +20 g.

Ces différences de croissance entre les parcs s'appliquent également sur les **huîtres de 2^{ème} année** d'élevage. En effet, les lots des parcs de **Bourgeois, Mérignac, Boyard** et **Viandet** ont eu une croissance estivale variant entre +13 g et +18 g. A l'inverse, un gain de poids compris entre +21 g et +28 g a été mesuré au niveau des parcs de **Ronce, Chevalier, La Mortane** et **Viandet**.

Les huîtres de 3^{ème} année ont grandi deux fois plus que l'année dernière à la même saison, avec près de +28 g en septembre 2024, comparativement au gain de +15 g en 2023. De façon contre-intuitive, le parc avec la moins bonne survie a obtenu des croissances moindres. Il s'agit du parc de **Lamouroux**, pour lequel les huîtres ont gagné +21 g depuis le début d'année. A l'inverse, le parc le plus performant en termes de survie et de croissance est celui de **La Casse**, où le gain de poids cumulé s'élève à +34 g. Le parc de la **Coupe à Colleau**, présente une valeur intermédiaire de +30 g. A l'issue de l'été 2024, le **poids individuel** de ces lots d'huîtres varie entre **55 g** (calibre 4) et **68 g** (calibre 3) en fonction des sites.

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2024) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°2 – Été 2024. CAPENA, 2p.***

Pierrick Barbier – p.barbier@cape-na.fr
CAPENA – Expertise et Application
0546475193 – www.cape-na.fr

